

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

12 MAI 2020

Directives et messages importants pour les médecins, les dentistes et les pharmaciens

1-CHSLD-RPA-RI-RTF - Milieux d'hébergement - Visites et sorties (directives du MSSS)

La situation actuelle de la pandémie de la Covid-19 permet d'assouplir certaines mesures mises en place pour protéger la santé de la population alors que d'autres doivent être préservées. Un arrêté amène des précisions sur l'ordonnance des mesures à respecter dans la situation de la COVID-19.

Pour en savoir plus, consultez [CHSLD-RPA-RI-RTF - Arrêté 2020-034 de la ministre de la Santé et des Services sociaux \(9 mai 2020\)](#)

2- Constat de décès autorisé aux infirmières en contexte d'urgence sanitaire - Précisions

En contexte d'urgence sanitaire, la ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), a décrété le 10 avril 2020, que les infirmières peuvent, à certaines conditions, constater le décès d'une personne majeure, en dresser le constat et remplir le bulletin de décès (formulaire SP-P3).

Le 30 avril dernier, à la suite de la publication de l'arrêté ministériel 2020-030, le Collège des médecins du Québec a fait paraître un article sur son site web, apportant certaines précisions concernant cette nouvelle autorisation. De ce fait, le protocole interdisciplinaire de constat de décès à distance a été recommandé favorablement le 7 mai 2020 par le comité exécutif du CMDP.

Pour en savoir plus, consultez : [Constat de décès autorisé aux infirmières en contexte d'urgence sanitaire – Précisions – COVID-19 \(1^{er} mai 2020\)](#)

3- Formation - Webinaire Reacts Web - Volet pratique

Quand : Le mercredi 13 mai 2020 et le mardi 19 mai 2020 à 12 h (heure de l'Est)

Durée : 1 heure

L'objectif pédagogique de la formation est de vous préparer à une utilisation rapide et efficace dès vos premiers moments d'utilisation de la plateforme Reacts.

- Pour vous inscrire au webinaire du mercredi 13 mai 2020, complétez le formulaire : https://msss.zoom.us/webinar/register/WN_nVmWZXaMQ0S1KfN6Q2S-Aw
- Pour vous inscrire au webinaire du mardi 19 mai 2020, complétez le formulaire : https://msss.zoom.us/webinar/register/WN_CVulrJLtTrCjn14OUHDEyQ

Faciliter votre apprentissage en visitant le portail du Réseau québécois de la télésanté : <https://telesante.quebec/guidereacts/index-fr.html>

4- État de situation (actualités fédérales, provinciales, régionales et nouvelles orientations ministérielles)

Autorisation de prélèvements : Un arrêté ministériel autorise maintenant certains professionnels qui exercent leur profession au sein d'un établissement de santé et de services sociaux à effectuer des prélèvements nécessaires au test de la COVID-19, à la condition d'avoir suivi une formation à cet effet dispensée sous l'autorité du directeur des soins infirmiers d'un tel établissement. Ceci concerne les professionnels suivants :

- Audiologistes
- Dentistes
- Diététistes-nutritionnistes
- Hygiénistes dentaires
- Orthophonistes
- Physiothérapeutes

5- État de situation (Pandémie)

Québec: En date du 12 mai 2020, il y a 39 225 cas confirmés de COVID-19 (augmentation de 756 cas depuis hier). De ce nombre, 1 841 personnes sont hospitalisées, dont 186 aux soins intensifs. Nous sommes dorénavant à 3 131 décès (augmentation de 118 décès depuis hier). Plus de 10 056 personnes sont maintenant considérées comme rétablies.

Capitale-Nationale: En date du 12 mai 2020, il y a 1 137 cas confirmés dans la Capitale-Nationale (augmentation de 17 nouveaux cas positif). De ce nombre, 36 personnes hospitalisées, dont cinq personnes aux soins intensifs. Jusqu'à maintenant, 76 décès ont été constatés dans la région. Plus de 492 personnes sont maintenant considérées comme rétablies.

Principaux sites en éclosion* : À l'heure actuelle, il y a 11 principaux sites en éclosion sur notre territoire:

1. Hôpital Jeffery Hale – Saint Brigid's : 95 usagers et 105 employés
2. CHSLD Maison Paul-Triquet : 33 usagers et 39 employés
3. CHSLD Le Faubourg : 7 usagers et 6 employés
4. CHSLD Saint-Jean-Eudes (privé conventionné) : 11 usagers et 10 employés
5. CHSLD du Boisé : 1 usager et 1 employé
6. CHSLD D'Yvonne-Sylvain : 1 usager et 1 employé
7. CHSLD Hôpital général de Québec : 9 usagers et 2 employés
8. RPA- Manoir de Courville : 30 usagers et 18 employés
9. RPA Les jardins d'Évangéline : 57 usagers et 64 employés
10. RPA Manoir et Cours de l'Atrium : 33 usagers et 12 employés
11. RPA Havre Trait Carré : 5 usagers et 8 employés

* Ces données sont autorisées à des fins de diffusion publique par la Direction de la santé publique. À noter qu'elles peuvent être différentes de celles réservées au personnel clinique et diffusées en lien avec des situations endémiques.